



Notice

Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Les biocarburants pour lesquels un allègement fiscal est revendiqué doivent **impérativement** être dédouanés avec e-dec.

Le présent document explique – comment procéder à la taxation des biocarburants purs ainsi que des mélanges des carburants avec des parts biogènes avec e-dec.

1. Explications relatives aux différents champs d'e-dec

Champ	Explications
Type d'autorisation	<p>En plus des genres d'autorisation prévus dans le Tares, ce champ gère encore d'autres genres d'autorisation:</p> <p>Licence générale Carbura:</p> <ul style="list-style-type: none">Uniquement pour les marchandises qui sont assujetties au permis (code 3) de l'office central Carbura (Ca). <p>Déclaration particulière (impmin):</p> <ul style="list-style-type: none">Ce type d'autorisation est exclusivement réservé aux marchandises soumises à l'impôt sur les huiles minérales déclarées avec code d'entreposage 1 et 2 et avec l'indication "utilisation à des fins bénéficiant d'un allègement fiscal, avec déclaration" (code 8). Attention: Absence d'allègement fiscal pour les biocarburants affectés à des usages stationnaires! <p>Autorisation de déclaration fiscale périodique (impmin)</p> <ul style="list-style-type: none">Pour les marchandises soumises à l'impôt sur les huiles minérales déclarées avec codes d'entreposage 2 à 5 (code 7). <p>Preuve biocarburants:</p> <ul style="list-style-type: none">Ce type d'autorisation est destiné aux biocarburants soumis à l'impôt sur les huiles minérales pour lesquels une preuve de l'observation des exigences écologiques et sociales minimales a été fournie. Ce type d'autorisation (code 9) doit être déclaré pour tous les codes d'entreposage (1 à 5). <p>Tous les types d'autorisation ont en commun le fait qu'ils doivent être décrits de manière plus précise dans le champ <i>code de l'office délivrant l'autorisation</i>.</p>
Code de l'office délivrant l'autorisation	<p>Indication de l'office ayant compétence pour délivrer l'autorisation:</p> <ul style="list-style-type: none">Carbura (8)Impôt sur les huiles minérales (code 96)

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Lors de l'importation de mélanges de carburants des numéros de tarif

- 2710.1211 (essence E5 avec 5 % de bioéthanol et essence E10 avec 10 % de bioéthanol),
- 2710.2010 (huile diesel B7 avec 7 % de biodiesel) ou
- 3824.9920 (E85 avec 85 % de bioéthanol),

la part de biocarburants avec preuve concernant les exigences écologiques et sociales et la part sans preuve concernant les exigences écologiques et sociales et la part fossile doivent faire l'objet de lignes tarifaires séparées et de clés statistiques différentes dans la déclaration en douane d'importation. L'allègement fiscal est seulement accordé proportionnellement, lorsque pour ce rapport annoncé une preuve spécifique existe.

Pour les mélanges de carburants autres que ceux évoqués ci-dessus, il suffit de déclarer séparément les parts fossiles et biogènes conformément à la ventilation statistique. Pour les mélanges de ce genre, un allègement fiscal proportionnel n'est pas prévu.

Les exemples ci-après illustrent les différentes possibilités de taxation de biocarburants avec e-dec. Les premiers d'entre eux se rapportent à la taxation de biocarburants purs, les suivants, à la taxation de mélanges de carburants. Les particularités de la taxation sont **surli- gnées en jaune**.

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

2. Biocarburants purs

Code d'entreposage 1

1	Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées (huiles frites)	Bloqué	
		3826.0010 922	
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale	<input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal	
Masse effective: 18490.0	Masse brute: 18490.0	Valeur stat.: 25650	Taux douane: 0.00
	Quantité suppl.: 21500.0	Valeur TVA: 25800	TVA (%): 8
			Code d'entreposage: LC 1: importation pour mise à la consommation avec déclaration fiscale définitive
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-01	
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03			
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin a. carb.- 603, 808, 21500,0.00			
Explications / particularités:			
Type d'autorisation:		- licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carbura et - autorisation pour la preuve pour biocarburants (9)	
Code de l'office délivrant l'autorisation		- pour Carbura (8) - pour Impmin (96)	

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Code d'entreposage 2

1	Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées (huiles fritures)	Bloqué	3826.0010 922
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT		Dédouanement: Dédouanement normal	
Masse effective: 18490.0	Masse brute: 18490.0	Valeur stat.: 25650	Taux douane: 0.00
	Quantité suppl.: 21500.0	Valeur TVA: 25800	TVA (%): 8
			Code d'entreposage: LC 2: importation pour mise à la consommation avec déclaration fiscale provisoire
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-01	
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1057, 1997-01-01 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03			
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin a. carb.— 603, 808, 21500, 0.00			
Explications / particularités:			
Type d'autorisation:	- licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carbura et - autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du même numéro que pour Ca ¹⁾ et - autorisation pour la preuve pour biocarburants (9)		
Code de l'office délivrant l'autorisation	- pour Carbura (8) - pour Impmin (96)		

¹⁾ Si la marchandise n'est pas assujettie au permis Carbura, une autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du numéro Impmin (série 20 000) est nécessaire.

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Codes d'entreposage 3 à 5

1	Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées (huiles frites)	Bloqué	
		3826.0010 922	
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale	<input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal	
Masse effective: 18490.0	Masse brute: 18490.0	Valeur stat.: 25650	Taux douane: 0.00
	Quantité suppl.: 21500.0	Valeur TVA: 25800	TVA (%): 8
			Code d'entreposage: LC 3: importation dans un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-01	
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1057, 1997-01-01 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03			
Explications / particularités:			
Type d'autorisation:	<ul style="list-style-type: none">- licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carbura et- autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du même numéro que pour Ca¹⁾ et- autorisation pour la preuve pour biocarburants (9)		
Code de l'office délivrant l'autorisation	<ul style="list-style-type: none">- pour Carbura (8)- pour Impmin (96)		

¹⁾ Si la marchandise n'est pas assujettie au permis Carbura, une autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du numéro Impmin (série 20 000) est nécessaire.

3. Mélanges de carburants

Code d'entreposage 1

1	Bloqué
Huile diesel B7, part fossile	2710.2010 925
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal
Masse effective: 19593.0 Masse brute: 19593.0	Valeur stat.: 17892 Taux douane: 0.00
Quantité suppl.: 23325.0	Valeur TVA: 18035 TVA (%): 8
	Code d'entreposage: LC1: importation pour mise à la consom. avec déclaration fiscale définitive
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4	Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01	
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin diesel – 601, 819, 23325, 458.70 surtaxe diesel – 621, 002, 23325, 300.00	
2	Bloqué
Huile diesel B7, part Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées 6.7%, avec preuve concernant les exigences écologiques et sociales	2710.2010 926
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal
Masse effective: 1440.5 Masse brute: 1440.5	Valeur stat.: 1970 Taux douane: 0.00
Quantité suppl.: 1675.0	Valeur TVA: 2010 TVA (%): 8
	Code d'entreposage: LC 1: importation pour mise à la consom. avec déclaration fiscale définitive
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4	Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03	
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin a. carb.– 603, 809, 1675, 0.00	
Explications / particularités:	
Type d'autorisation:	- licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carburat et - autorisation pour la preuve pour biocarburants (9)
Code de l'office délivrant l'autorisation	- pour Carburat (8) - pour Impmin (96)

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Code d'entreposage 2

1	Bloqué
Huile diesel B7, part fossile	2710.2010 925
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal
Masse effective: 19593.0 Masse brute: 19593.0 Valeur stat.: 26000 Taux douane: 0.00	
Quantité suppl.: 23325.0 Valeur TVA: 26560 TVA (%): 8	Code d'entreposage: LC 2:
	importation pour mise à la consom. avec déclaration fiscale provisoire
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4	Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1193, 1996-12-24	
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin diesel – 601, 819, 23325, 458.70 surtaxe diesel – 621, 002, 23325, 300.00	
2	Bloqué
Huile diesel B7, part Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées 6.7%, avec preuve concernant les exigences écologiques et sociales	2710.2010 926
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal
Masse effective: 1440.5 Masse brute: 1440.5 Valeur stat.: 1970 Taux douane: 0.00	
Quantité suppl.: 1675.0 Valeur TVA: 2010 TVA (%): 8	Code d'entreposage: LC 2:
	importation pour mise à la consom. avec déclaration fiscale provisoire
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4	Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1193, 1996-12-24 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03	
Redevances supplémentaires (genre, clé, quantité, vol %, taux) impmin a. carb.– 603, 809, 1675, 0.00	
<i>Explications / particularités:</i>	
Type d'autorisation:	- licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carbura et
indication du même	- autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec numéro que pour Ca ¹⁾ et
	- autorisation pour la preuve pour biocarburants (9)
Code de l'office délivrant l'autorisation	- pour Carbura (8)
	- pour Impmin (96)

¹⁾ Si la marchandise n'est pas assujettie au permis Carbura, une autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du numéro Impmin (série 20 000) est nécessaire.

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Codes d'entreposage 3 à 5

1	Huile diesel B7, part fossile	Bloqué	
		2710.2010 925	
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale	<input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal	
Masse effective: 19593.0	Masse brute: 19593.0	Valeur stat.: 26000	Taux douane: 0.00
	Quantité suppl.: 23325.0	Valeur TVA: 26560	TVA (%): 8
		Code d'entreposage: LC3: importation dans un entrepôt agréé avec bull. d'accompagnement	
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05	
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1193, 1996-12-24			
2	Huile diesel B7, part Biodiesel à base d'huiles alimentaires usagées 4.0%, avec preuve concernant les exigences écologiques et sociales	Bloqué	
		2710.2010 926	
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale	<input type="checkbox"/> Préférence IT	Dédouanement: Dédouanement normal	
Masse effective: 860.0	Masse brute: 860.0	Valeur stat.: 1176	Taux douane: 0.00
	Quantité suppl.: 1000.0	Valeur TVA: 1200	TVA (%): 8
		Code d'entreposage: LC3: importation dans un entrepôt agréé avec bull. d'accompagnement	
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05	
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1193, 1996-12-24 Preuve biocarburants, OFDF Impmin, 150001, 2015-01-03			

3				Bloqué
Huile diesel B7, part Biodiesel à base colza 2.7%, sans preuve concernant les exigences écologiques et sociales				2710.2010 927
<input checked="" type="checkbox"/> Marchandise commerciale <input type="checkbox"/> Préférence IT		Dédouanement: Dédouanement normal		
Masse effective: 580.5	Masse brute: 580.5	Valeur stat.: 794	Taux douane: 0.00	
	Quantité suppl.: 675.0	Valeur TVA: 810	TVA (%): 8	
		Code d'entreposage: LC3: importation dans un entrepôt agréé avec bull. d'accompagnement		
Colis (genre, nombre, numéro): 1 citerne, KS 498.4		Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires): Facture commerciale, 38065, 2016-07-05		
Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires): Licence générale, Ca, 1057, 1997-01-01 Autorisation de déclaration fiscale périodique, OFDF Impmin, 1193, 1996-12-24				
<i>Explications / particularités:</i>				
Type d'autorisation:	<ul style="list-style-type: none"> - licence générale (3) pour marchandise assujettie au permis Carbura et - autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du même numéro que pour Ca¹⁾ et - autorisation pour la preuve pour biocarburants (9) 			
Code de l'office délivrant l'autorisation	<ul style="list-style-type: none"> - pour Carbura (8) - pour Impmin (96) 			

¹⁾ Si la marchandise n'est pas assujettie au permis Carbura, une autorisation de déclaration fiscale périodique (7) avec indication du numéro Impmin (série 20 000) est nécessaire.

Notice Directive concernant la taxation de biocarburants avec e-dec

Vue d'ensemble des types d'autorisation à déclarer

		Licence générale Carbura ¹⁾	Autorisation de déclaration fiscale périodique ²⁾	Preuve biocarburants ³⁾
LC 1	Biocarburants purs	X		X
	Part biogène des mélanges de carburants			
LC 2	Biocarburants purs	X	X	X
	Part biogène des mélanges de carburants			
LC 3 – 5	Biocarburants purs	X	X	X
	Part biogène des mélanges de carburants			

¹⁾ en fonction du produit (cf. Tares)

²⁾ en cas d'assujettissement au permis Carbura = numéro Ca:

en cas de non-assujettissement au permis Carbura = numéro Impmin (série 20 000)

³⁾ pour autant que la preuve concernant les exigences écologiques et sociales minimales ait été préalablement fournie